

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



# RAPPORT DE L'ATELIER

---

## **Atelier d'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement des Cultures Vivrières autre que le riz (SNDCV)**

Etoile du Sud à Grand Bassam

Du 09 au 11 juillet 2013

## **I. Introduction**

Un atelier d'élaboration de la stratégie nationale de développement des cultures vivrières autres que le riz, s'est tenu du 09 au 11 juillet 2013, à l'Hôtel Etoile du Sud, à Grand-Bassam.

Dans le cadre du développement des cultures vivrières, une Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) a été adoptée par le Gouvernement en juillet 2010 pour encadrer le développement de cette culture.

A l'image du riz, une Stratégie Nationale de Développement des Cultures Vivrières autres que le riz (SNDCV) est en cours d'élaboration. Celle-ci devra permettre d'offrir un cadre cohérent d'intervention pour le développement des autres cultures vivrières.

Ainsi, après plusieurs étapes, un projet de document de la SNDCV a été élaboré par le Ministère de l'Agriculture avec la contribution de certains acteurs experts des filières vivrières.

## **II. Objectif de l'atelier**

L'organisation de cet atelier permettra de disposer d'un document consensuel destiné à fédérer l'ensemble des acteurs et partenaires sur une vision partagée du développement durable des filières vivrières.

## **III. Déroulement de l'atelier**

Après la cérémonie d'ouverture, l'atelier a comporté 3 sessions : la plénière, les commissions thématiques, la restitution/ synthèse.

### **3.1. Cérémonie d'ouverture**

Monsieur COULIBALY SIAKA MINAHIYA, Directeur de Cabinet du Ministre d'Agriculture, a traduit le message du Ministre de l'Agriculture, empêché par la densité actuelle des activités politiques.

Il a remercié l'Union Européenne et les partenaires techniques et financiers (FAO, etc.) pour leur présence et leur appui constant et accentué depuis la crise sociopolitique en Côte d'Ivoire.

Le Directeur de Cabinet a insisté sur le fait que l'autosuffisance ne peut être atteint qu'avec la seule stratégie de développement du riz existant déjà, d'où l'importance pour le Gouvernement de conduire une stratégie de développement des cultures vivrières autres que le riz.

Rappelant une pensée du premier Président de la Côte d'Ivoire « la richesse ne se mesurera pas à la fortune, mais à ceux qui auront de quoi manger », particulièrement dans les villes, le Directeur de Cabinet a remercié les participants pour l'intérêt qu'ils accordent au secteur vivrier.

Les travaux de cet atelier sont capitalisés dans la suite du processus de validation de la Stratégie pour permettre au Gouvernement de produire une Communication en Conseil des Ministres. Il a rassuré les acteurs du secteur vivrier quant au devoir de l'Etat de définir un cadre qui leur permettrait de valoriser leurs activités dans un contexte plus organisé, en surmonter ses faiblesses depuis les producteurs jusqu'aux consommateurs.

C'est sur ces mots que le Directeur de Cabinet a ouvert les travaux de cet atelier.

### **3.2. Présentations introductives**

Deux présentations ont été faites :

1. Présentation de la Stratégie Nationale de Développement des Cultures Vivrières autres que le Riz
2. Présentation de la Note méthodologique : Introduction générale de l'étude et organisation de l'atelier nationale d'échange : Etude pour l'élaboration de la SNDCV.

#### **3.2.1. Présentation de la Stratégie Nationale de Développement des Cultures Vivrières autres que le Riz**

**Présentateur : Monsieur ANON Bertin, Directeur des Productions Vivrières et de la Sécurité Alimentaire / Ministère de l'Agriculture**

Le draft 0 de la SNDCV a été résumé à travers cette présentation, qui a permis de passer en revue le contexte et la justification de la stratégie, la méthodologie, l'état des lieux de l'agriculture vivrière, les objectifs et les axes d'interventions, les mécanismes et moyens de mise en œuvre de la stratégie.

Au titre de la justification de la stratégie, la forte pression de la démographie galopante et de l'urbanisation rapide, ont eu pour conséquences :

- La forte consommation de denrées alimentaires dans les centres urbains ;
- le gap entre la disponibilité de 7 559 477 tonnes de produits vivriers, inférieure aux besoins estimés à 11 059 138 tonnes, du fait en partie des pertes post-récolte évaluées à 2 925 008 tonnes ;
- les importations considérables de denrées alimentaires, notamment les Fruits et légumes ;
- les expositions du pays aux effets néfastes de la volatilité des prix des denrées alimentaires ;
- la pression de la sous-région (crises alimentaires au Sahel).

L'état des lieux de l'agriculture vivrière en Côte d'Ivoire a mis en évidence les atouts/acquis, notamment au niveau du cadre institutionnel, les parties prenantes, les conditions naturelles favorables, l'analyse des besoins et de la chaîne des valeurs (production, conservation, transformation, distribution et commercialisation), etc.

Le diagnostic des contraintes a fait ressortir les principales conséquences ci-dessous :

- Un faible niveau de productivité et de compétitivité ;
- Un coût élevé des produits vivriers sur le marché à une certaine période de l'année ;

- Des pertes post-récolte élevées ;
- Un accès difficile au crédit.

Le bilan de l'état des lieux montre :

- une insuffisance de la maîtrise de l'eau ;
- le faible niveau de rendement ;
- les pertes post-récolte élevées ;
- l'agriculture vivrière encore informelle ;
- l'émergence de l'agriculture urbaine et péri-urbaine ;
- le développement des produits de grande consommation;
- un cadre institutionnel à renforcer ;
- un système de financement adapté à mettre en place.

La vision de la SNDCV est de transformer l'agriculture vivrière de subsistance en une agriculture vivrière performante, source de richesse partagée.

L'objectif global visé est de couvrir, à l'horizon 2020, l'ensemble des besoins de consommation nationale en produits vivriers autres que le riz, dégager des surplus pour l'exportation, accroître la valeur ajoutée et créer des emplois.

Pour atteindre cet objectif, cinq (5) défis sont à relever :

- 1) Assurer une production vivrière diversifiée, en quantité et qualité suffisantes, pour une population en forte croissance et de plus en plus urbaine ;
- 2) Assurer de façon continue, un meilleur approvisionnement des populations en denrées alimentaires ;
- 3) Valoriser les productions vivrières et les rendre compétitives ;
- 4) Assurer la professionnalisation de l'agriculture vivrière ;
- 5) Assurer la sécurisation foncière pour un développement durable de la production vivrière.

Quatre (4) axes d'intervention ont été déclinés :

- 1) Appui technique à la production (défis 1 et 5) ;
- 2) Appui à la commercialisation (défi 2) ;
- 3) Appui à l'organisation des acteurs et au renforcement des capacités des structures d'appui technique (défi 4) ;
- 4) Appui à la valorisation et à l'amélioration de la compétitivité des produits vivriers (défi 3).

Chaque axe a été approfondi à travers les déclinaisons en objectifs spécifiques, résultats attendus, actions et activités.

Dans le cadre des mécanismes de mise en œuvre, il a été proposé la création d'une structure chargée du développement des Cultures Vivrières autres que le riz, dont les missions seront :

- Coordonner et planifier de manière cohérente, la mise en œuvre des activités des axes stratégiques précités ;
- Mobiliser les fonds internes et externes.

Le coût global de la mise en œuvre intégrale de la SNDCV a été estimé à 699,4 milliard de FCFA, avec comme source potentielle de financement le budget général de l'Etat, sources

internes (prélèvement sur les filières vivrières, capitalisation de l'épargne bancaire et des assurances), les sources externes : Appui des divers partenaires intervenant dans le domaine de la sécurité alimentaire.

Au titre des mesures spécifiques, la SNDCV a proposé :

- la mise en place d'un Fonds de Développement des Cultures Vivrières pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie ;
- l'élaboration et adoption d'une loi d'orientation agricole qui devra accorder une place de choix au secteur vivrier.

Des points clés ont été soulevés par les participants qui devront être approfondies dans les travaux en commissions, pour enrichir le document de la SNDCV. Il s'agit de :

- la mise à contribution des données statistiques des différentes filières vivrières afin de mieux faire ressortir les potentialités actuelles des cultures (rendement/production, etc.) ;
- l'importance de la transformation pour pallier les problèmes de conservation et augmenter la valeur ajoutée des produits ;
- la capitalisation des technologies moins coûteuses pour le milieu rural, telles que les énergies solaires ;
- l'analyse de la pertinence de la création d'une structure en charge des cultures vivrières ;
- la problématique du taux de consommation des crédits, en tenant compte des procédures existantes des marchés et des exigences des bailleurs de fonds ;
- l'autonomisation des organisations des acteurs de la chaîne des valeurs ;
- le renforcement de la mise en synergie des stratégies relatives aux voies de commercialisation entre le Ministère de l'Agriculture et le Ministère des Infrastructures économiques.

### **3.2.2. Note méthodologique : Introduction générale de l'étude et organisation de l'atelier nationale d'échange : Etude pour l'élaboration de la SNDCV**

***Présentateur : Monsieur Bertrand Duhem, Consultant***

Cette présentation a couvert la démarche méthodologique, principalement les directives pour la poursuite des travaux relatifs à la SNDCV.

Un bref rappel de la problématique du secteur vivrier (gap entre la production vivrière de 7,5 millions de tonnes et la demande estimée à 11 millions de tonnes) a été fait.

De multiples causes ont été identifiées, avec pour conséquences le faible niveau de productivité et de compétitivité, le coût élevé des vivriers sur les marchés à certaines périodes, les pertes post-récoltes élevées, l'accès difficile aux crédits, etc.

L'enjeu aujourd'hui est :

- d'améliorer les performances de l'agriculture vivrière ;
- d'assurer l'autosuffisance alimentaire ;

- d'accroître la valeur ajoutée des produits vivriers, la situation de l'emploi en milieu rural, avec un accent particulier sur les femmes (90% des acteurs du secteur) ;
- de faire de la Côte d'Ivoire un grenier de la sous-région.

Les objectifs, les résultats attendus, l'organisation de l'atelier national d'échange de la SNDCV ont été déclinés à partir des travaux antérieurs à l'atelier.

Un draft 0 de la SNDCV, qui fait l'objet de base de travail lors dudit atelier, a été produit à partir des travaux préparatoires du Comité d'Orientation et de Coordination (COC/DGPSA) et de l'Equipe Technique Nationale (ETN).

Cette première version doit être enrichie, notamment au niveau des aspects clés suivants : rentabilité, prix rémunérateur et accessible aux consommateurs, rôle du secteur privé et modèle d'organisation du secteur, gouvernance et représentativité des acteurs, problématique de l'agriculture urbaine et périurbaine, marché sous-régional, obstacles à la circulation. Le Plan d'action chiffré doit être complété.

L'équipe des consultants a pour rôle d'accompagner le MINAGRI, l'équipe technique nationale et les principaux acteurs dans la finalisation de cette stratégie.

L'atelier permettra de réaliser l'approfondissement des thématiques et de capitaliser les propositions pour produire le document qui sera enrichie par les investigations complémentaires (draft 1). Le document final qui traduira la vision consensuelle de l'ensemble des parties prenantes, sera assorti d'un plan d'actions, arimé sur le PNIA.

La méthodologie de l'atelier est déclinée en quatre étapes :

- l'appropriation des axes stratégiques, questionnement structuré, synthèse des concertations ;
- le recensement de cas et d'expérience, l'identification des cas réussis, l'approche évaluative (pertinence, impact et durabilité, ...), le diagnostic des thématiques (forces et faiblesses, opportunités/menaces) ;
- l'analyse des problèmes ;
- l'arbre à problèmes, cadres logiques partiels, etc.

Les étapes futures après l'atelier ont été résumées en trois points :

- la capitalisation des acquis de l'atelier ;
- la poursuite des investigations complémentaires pour faire un aide-mémoire ;
- l'atelier de validation du document de la SNDCV en version finale.

### **3.3. Travaux en commissions et restitutions**

Partant des grandes parties du document de base, trois commissions ont été mises en place :

- 1) Caractéristiques générales de l'agriculture vivrière (consolider l'état des lieux) ;

- 2) Vision, axes d'intervention et objectifs de la SNDCV (tous les aspects conceptuels : objectifs, axes stratégiques et actions prioritaires) ;
- 3) Mécanismes et moyens de mise en œuvre (rôle et responsabilités des acteurs, déficit intentionnel, mécanismes de financement et de coordination, stratégie en termes d'outils de veille, de suivi et de pilotage, mécanisme des prix, limites des modalités de mise en œuvre.

Les participants ont été repartis en Commission (voir annexe : composition des commissions).

### **3.3.1. Restitution de la Commission 1**

La présentation des travaux de la commission 1 s'est articulée autour de :

- La caractérisation de la géographie et l'économie des principales filières ;
- L'approfondissement de l'état des lieux des principales filières par grande fonction et par grands types d'acteurs ;
- la problématique de l'agriculture urbaine et périurbaine ;
- L'analyser des déterminants de la rentabilité des cultures vivrières, et la priorisation des actions à envisager.

A la suite de cette présentation, les échanges ont porté sur :

- Les zones de production et les destinations des produits vivriers ;
- La priorisation des produits vivriers ;
- L'inclusion de la karité dans la stratégie ;
- La notion de régionalisation des cultures.

#### **Les recommandations retenues sont les suivantes :**

- Réaliser une étude sur la rentabilité et les opportunités des cultures à cibler afin d'atteindre les objectifs de la stratégie à l'horizon 2020 ;
- Faire ressortir le caractère saisonnier de l'igname et de la banane dans l'analyse SWOT des spéculations ;
- Trouver le terme approprié à la régionalisation des cultures faisant ressortir l'avantage comparatif d'une spéculation dans une zone donnée en terme d'habitude et pratique culturelle ;
- Inclure la karité dans la stratégie car la recherche a mis au point une technique de culture de cette plante.

### **3.3.2. Restitution de la Commission 2**

La présentation des travaux de la commission 2 s'est articulée autour de la vision, des axes d'intervention et des objectifs de la stratégie SNCDV.

Suite à la présentation, les échanges ont porté sur :

- La vision de la stratégie ;
- La relation défis et axes stratégiques ;
- L'atteinte des objectifs de la stratégie à l'horizon 2020.

**Les recommandations retenues sont les suivantes :**

- Faire ressortir à travers la vision le caractère prioritaire pour l'Etat du secteur vivrier ;
- Faire ressortir la corrélation entre défis et axes stratégiques ;
- Réaliser une étude complémentaire sur la priorisation des produits vivriers afin d'atteindre les objectifs de la stratégie à l'horizon 2020.

### **3.3.3. Restitution de la Commission 3**

La présentation des travaux de la commission 3 s'est articulée autour de :

- Analyse institutionnelle ;
- Financement de la SNDCV ;
- Mécanismes de gestion du prix ;
- Mécanisme de gouvernance et de pilotage de la stratégie.

Suite à la présentation, les échanges ont porté sur :

- le mécanisme de financement de l'agriculture en général et sur agriculture vivrière en particulier ;
- La mise en place d'un observatoire de vivriers pour capter les données statistiques.

Les recommandations retenues sont les suivantes :

- Réfléchir à la mise en place des dispositions idoines pour le financement de l'agriculture à des taux préférentiels (BFA, taux d'intérêt, fonds de garantie...) à l'instar du mécanisme de financement sur l'habitat (BHCI);
- Mettre en place un observatoire de vivriers dont sa composition devra faire l'objet d'étude.



#### **IV. Conclusion**

Les conclusions et les recommandations formulées par les Commissions et la plénière seront capitalisées pour enrichir le draft de la SNDCV.

Le Directeur Général, représentant le Ministre de l'Agriculture, a remercié tous les participants pour avoir mis à contribution leurs expériences et réflexions pour l'enrichissement du document de la stratégie.